



Octobre 2023

Expression des élus minoritaires du groupe «Locmaria Un Nouveau Cap»

La publication de ce numéro de l'ARVOR à l'ARGOAT est pour nous, les 6 élus minoritaires Locmaria Un Nouveau Cap, l'occasion de faire le point sur les dossiers municipaux en cours, de montrer que nous sommes toujours aussi actifs dans le suivi des affaires communales.

Nous avons la volonté d'être très présents, à l'écoute des attentes des Lanvénécois et c'est dans cet esprit que nous tenons une permanence de 17h30 à 19h00 au centre socio-culturel Ti Lanvenec, chaque vendredi qui précède un conseil municipal.

Certes, Locmaria-Plouzané est une commune où il fait bon vivre, mais embarque-t-elle l'ensemble de la population dans un projet commun ?

Attractivité du centre bourg

Nous nous réjouissons que le projet de boulangerie en face de la mairie aboutisse enfin. C'est un effort financier pour le budget communal et une opportunité pour redynamiser le bourg.

Nous continuons cependant à penser que l'implantation d'une Maison France Services, dès 2025, serait un facteur supplémentaire d'attractivité, une «puissante locomotive» .

Une municipalité ne doit-elle pas investir pour faciliter l'accès à l'information et aux droits pour tous, et rendre sa mairie plus vivante ? Débattons, dès début 2024, de cette proposition avec la population.

Logements adaptés à chaque étape de la vie

Les artisans et les commerçants ont du mal à embaucher et un des freins à l'embauche est la possibilité, pour les futurs salariés, d'accéder à des logements, même temporaires dans un premier temps, à loyers décents. Recenser les logements vacants, aménager la zone artisanale en conséquence, réfléchir sans tarder, à la construction d'un éco quartier communal, sont des opportunités à ne pas laisser passer.

L'appel à projets pour la Maison Seniors émis par la municipalité n'est guère enthousiasmant et n'est pas très fructueux. Nous proposons, pour fin 2023, de réorienter le projet afin qu'il combine habitat collectif et petit individuel.

Nos positions de vote

Logement

Nous avons voté pour l'augmentation de la taxe d'habitation des résidences secondaires. C'est une première mesure qui ne saurait masquer l'absence d'une vraie politique proposant un meilleur accès au logement locatif ou à la propriété, notamment pour les ménages modestes et les primo-accédants.

Biodiversité

Nous avons voté contre la nomination d'un élu majoritaire, choisi par Mme le Maire, comme référent communal biodiversité auprès de PIC (Pays d'Iroise Communauté ex CCPI). Nous avions proposé notre ex collègue Amélia Curd –chercheure en biodiversité- pensant qu'une telle nomination pouvait se faire dans une dynamique transpartisane. Nous regrettons cette logique partisane.

Camping municipal de Portez

Nous avons voté contre l'ouverture à une délégation de service public –DSP- pour la gestion 2024-2029 du camping. En effet, cela conduira à une perte de contrôle sur un bien commun. Cette décision, par ailleurs, a été prise sans aucune réflexion préalable en commission. C'est bien l'illustration du peu de cas qui est fait du travail des commissions municipales.

Rénovation de l'école publique de Kériscoualc'h.

Nous avons voté pour la rénovation énergétique de l'école, même si le projet semble bien modeste pour un engagement de la commune pour au moins 30 ans.

Nous nous étonnons que le cahier des clauses particulières des marchés n'ait pas été communiqué à l'ensemble des élus afin de pouvoir continuer à les faire évoluer .

En écrivant ces lignes, nous voulons vous montrer que nous avons une vision politique et non pas politicienne de la gestion des affaires communales.

Nous, élus de la minorité municipale Locmaria Un Nouveau Cap, sommes plus que jamais à l'écoute des Lanvénécois. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à nous contacter:

eluslocmariaunnouveaucap@gmail.com

Katell Clorennec, Françoise Foll, Christophe Le Gal, Michel Marc, Loïc Petit de la Villéon, Loïc Rault.

Locmaria-Plouzané, le 11 octobre 2023